

Le 2 novembre 2020

Présidente

Nathalie SALLES

Past-Président

Thierry MOULIN

Vice – Présidentes

Lydie CANIPEL

Lina WILLIATTE-PELLITTERI

Délégué Général

Jean-Jacques ZAMBROWSKI

Présidents des collègues

Yann-Maël LE DOUARIN

NESRINE BENHAYA

DAVID GRUSON

Représentante des usagers

Patiente Partenaire

Delphine BLANCHARD

Trésorier

Laurent VERZAUX

Madame, Monsieur

Suite aux conclusions du Ségur de la Santé présentées le 20 juillet 2020 dans lesquelles apparait à la mesure 24 de « *permettre une prise en charge conventionnelle des actes de télémédecine pour les sages-femmes et les chirurgiens-dentistes* » la Société Française de Santé Digitale souhaite apporter sa contribution à cette proposition.

Notre société savante comprend un groupe « télémédecine bucco-dentaire » qui regroupe plusieurs experts de cette thématique. Ensemble nous vous proposons des recommandations pour la reconnaissance et le développement de la télémédecine bucco-dentaire en France.

L'objectif de ce document est de présenter de façon complète le développement de la télémédecine bucco-dentaire et particulièrement la téléconsultation, la téléexpertise et l'utilisation de la télémédecine dans le cadre de la régulation médicale d'urgence. Nous avons travaillé de concert avec toutes les parties prenantes pour aboutir à un document de synthèse. Nous apportons aussi des propositions et des recommandations à intégrer dans le développement de la télémédecine bucco-dentaire.

La Société Française de Santé Digitale a déjà contribué à de nombreuses reprises au développement de la télémédecine en France à travers de multiples travaux. Nous restons à votre disposition pour d'éventuelles contributions complémentaires sur la télémédecine bucco-dentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expressions de mes sentiments les plus sincères.

Cordialement

Nathalie Salles

Présidente de la SFSD